Envoyé en préfecture le 14/02/2023
Reçu en préfecture le 14/02/2023
Publié le
ID : 060-216003806-20230203-DE2023_04-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE2023_04

# COMMUNE DE MARGNY SUR MATZ

Département de l'Oise

## SEANCE DU 3 FEVRIER 2023

L'an deux mil vingt-trois et le trois février à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Baptiste de FRESSE DE MONVAL, maire.

Étaient présents : BORGNE Véronique, LEVERT Catherine, MAZANY Isabelle, PETIT Valérie, PIAULT Sylvie, RUMEAU Aurélie, TOMASI Guylaine, AUBERT Yves, BIELAWSKI Francis, CATTIAUX Nicolas, COULON Jacky, DE FRESSE DE MONVAL Baptiste, DELOZIERE Yves, THOREL Pascal.
Pouvoirs : Madame Catherine LEVERT ayant donné pouvoir à Madame Aurélie RUMEAU
Madame Isabelle MAZANY a été élue secrétaire de séance.

**OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION A L'ETAT POUR CONSTITUER LE PROJET DE CREATION DU NOUVEAU CIMETIERE.**

Le bureau d'étude Oise Vrd Services a été missionné afin de constituer un projet de création du nouveau cimetière. Monsieur le maire explique au conseil municipal qu'il est nécessaire, afin de réaliser cette opération, de solliciter l'aide de l'Etat au titre de la DETR.

La dépense liée à cette étude est estimée à 8 000 € HT.

Le Conseil Municipal, ouï cet exposé et après en avoir délibéré :

- Autorise le maire à signer toutes les pièces relatives à cette affaire lorsque les crédits sont inscrits au budget,
- Approuve la contexture du projet ainsi que le plan de financement,
- Sollicite à cet effet les subventions auprès de l'Etat,
- Prend l'engagement de réaliser les travaux si les subventions sollicitées sont accordées,

Acte rendu exécutoire par son dépôt en Sous-Préfecture le : 10/02/2023

Le maire,
Baptiste de Fresse de Monval

Mairie de Margny-sur-Matz 60490

Nombre de Membres
- Afférents au Conseil : 15
- En exercice : 14
- Ayant pris part à la délibération : 14

Date de convocation : 27/01/2023
Date d'affichage : 27/01/2023